

Ce bulletin académique a pour objectif d'informer les personnels sur la stratégie mise en place par l'académie pour la prévention des risques psychosociaux (RPS). Les orientations sont données par le recteur et les DASEN. Le pilotage de leur mise en œuvre est assuré par le secrétaire général d'académie et les quatre secrétaires généraux départementaux. Vous trouverez notamment dans ce document les différents acteurs, formations, ressources... mis à votre disposition.

<https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/upload/docs/application/pdf/2021-06/bulletin-academique-special-447.pdf>

1. Les personnels ressources : à afficher

Différents acteurs sont mobilisés par la prévention des RPS. Une liste de « personnes ressources » est recensée annexe 1 (p12). Il est conseillé d'afficher cette liste sur le panneau d'affichage santé sécurité au travail.

https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/upload/docs/application/pdf/2021-10/personnels_ressources_prevention_des_rps_aix_marseille_annexe_1_2021-10-22_14-16-33_725.pdf

2. La démarche de prévention des RPS :

Il n'y a pas de solutions toutes faites pour prévenir les risques psychosociaux. Une démarche de prévention collective, centrée sur le travail et son organisation, est à privilégier. Cela correspond à la prévention primaire (p5). La prévention secondaire consiste à réduire les conséquences des RPS qui n'ont pas pu être évitées (p6). La prévention tertiaire apporte une réponse médicale ou psychologique aux personnels (p9).

3. Les dispositifs d'accompagnement :

Différents services (p7) sont à la disposition des personnels : la RH de proximité, la mission bilan conseil, la cellule handicap, l'accompagnement des néo-contractuels / néo-enseignants, le compagnonnage des personnels de direction, l'accompagnement dans leur pratique professionnelle des enseignants et des personnels administratifs, techniques, l'organisation après une longue absence, la protection fonctionnelle, les cellules d'écoute, les plaquettes d'informations des CHSCT, ...

<https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/upload/docs/application/pdf/2021-06/bulletin-academique-special-447.pdf>

4. Le triptyque sur-investissement / sur-engagement professionnel : à distribuer

En prévention du risque de surinvestissement professionnel ou burn-out, un triptyque à destination de tous les personnels a été élaboré pour aider à identifier ce risque et pour connaître les conduites à tenir en cas de situation de mal-être identifiée.

https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/upload/docs/application/pdf/2021-06/plaquette_prevention_des_risques_psychosociaux_surinvestissement_tryptique.pdf

5. L'évaluation des RPS et complétude du DUERP :

L'identification d'un danger, suivi de son évaluation (gravité, fréquence, mesures de prévention déjà prises) permet d'établir un programme d'actions de prévention à mettre en place.

https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_66973/fr/document-unique-d-evaluation-des-risques-dans-un-etablissement-scolaire-ou-administratif

et https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/upload/docs/application/pdf/2017-05/grille_rps_flash_info.pdf

6. L'accompagnement sur le terrain :

L'accompagnement via le PAF (p20), l'offre de service à destination des personnels de direction et des IEN 1D (p24), l'appui à la résolution de conflits inter personnels (p31) sont proposés à l'ensemble des personnels de l'académie.

« Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin »